

**AVEC NOUS,
DEVENEZ ACTEURS
DE LEUR AVENIR**



TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

QUI SOMMES-NOUS ?

Le **Groupe Ozanam Lille** regroupe des établissements d'enseignement et de formation en plein cœur de Lille.

Nous préparons historiquement au sein de nos lycées EPIL et Ozanam des baccalauréats généraux, technologiques et professionnels.

Nous proposons également **une large offre de formation continue** pour les entreprises **ainsi que des formations d'enseignement supérieur (en formation initiale et en apprentissage)**.

Avec la taxe d'apprentissage, vous soutenez nos formations professionnelles et en particulier la formation de vos futurs collaborateurs dans les métiers :



De l'économie de la construction et de la construction (agencement, menuiserie et ameublement, systèmes constructifs bois)



De l'automatisme et de la maintenance industrielle



Des transitions numériques et énergétiques (électrotechnique, électronique, informatique et cybersécurité, chauffage, froid et conditionnement d'air, énergies renouvelables)



Des services à l'environnement



De la commercialisation de solutions techniques, produits et services



Quelques chiffres clés

8 baccalauréats professionnels **2** licences professionnelles
11 BTS en formation initiale et en apprentissage **2200** apprenants
8000 M² de plateaux techniques **1** double cursus BTS-licence
200 enseignants et formateurs **10** partenariats internationaux
2 classes préparatoires aux grandes écoles



Nos projets pour 2025

- Continuer d'équiper notre « FabLab », ouvert à tous les élèves
- Moderniser les équipements de nos filières professionnelles
- Concevoir et développer une ligne de montage

PARTICIPEZ AU DÉVELOPPEMENT DU GROUPE OZANAM LILLE

La taxe d'apprentissage est un enjeu majeur pour nos établissements.

Elle est indispensable au développement de nos formations, au renouvellement du matériel pédagogique et au financement de nos innovations pédagogiques, afin de proposer des formations et des environnements de travail en adéquation avec les besoins réels des entreprises.

En choisissant de nous reverser votre solde de taxe d'apprentissage, vous devenez ainsi un partenaire privilégié et **contribuez activement à l'avenir de vos futurs collaborateurs :**

- Vous garantes de meilleures conditions d'apprentissage.
- Vous nous permettez d'investir dans du matériel pédagogique de pointe.
- Vous nous aidez à assurer l'insertion professionnelle des jeunes.



Aujourd'hui, l'EPIL représente la terre pour nos jeunes pousses de demain. En plus d'accueillir les élèves en stage le plus souvent possible, nous embauchons les bacheliers. Sans l'EPIL, où trouverons-nous nos futures recrues ? Ceux-là mêmes qui prendront la relève des anciens élèves qui continuent d'évoluer, encore aujourd'hui, en nos murs.

Aider les établissements du Groupe Ozanam Lille à avoir plus de budget, c'est contribuer à la meilleure formation de leurs élèves mais aussi un meilleur confort et bien-être, afin d'attirer et former les talents de demain.



ATLAS COPCO



La relation entre STN TRESSAGE et les établissements du Groupe Ozanam Lille est historique et est basée sur une confiance mutuelle.

La qualité des enseignements proposés forme les jeunes professionnels aux métiers techniques dont nous avons le plus grand besoin. Ces métiers sont passionnants et pourtant, il nous est de plus en plus difficile de recruter. Soutenir le lycée EPIL ou le lycée Ozanam est pour nous, la garantie de trouver un vivier de futurs stagiaires puis collaborateurs prêts à relever les défis de notre entreprise et de son secteur tout en leur donnant les moyens d'innover toujours plus dans leur approche des métiers techniques.



STN TRESSAGE

Merci de votre soutien, plus que jamais indispensable !



CALENDRIER DE LA COLLECTE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

Depuis 2023, la collecte de la taxe d'apprentissage est gérée depuis **la plateforme nationale SOLTÉA** de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Vous pouvez y consulter le catalogue des établissements habilités à recevoir votre solde et déterminer la part que vous souhaitez attribuer à chacun d'entre eux.

 **Vous pouvez rechercher** les noms des lycées ou indiquer directement nos codes d'habilitation :

UAI Lycée Ozanam : 0593007Y

UAI Lycée EPIL : 0593027V

Le saviez-vous ?

Vous ne pouvez pas nous attribuer votre solde de taxe d'apprentissage ?

Vous pouvez également soutenir les projets portés par notre Fonds de Dotation en faisant un don déductible à hauteur de 60%

Nous développons également des **projets de partenariat et de mécénat avec les entreprises**. Contactez-nous pour en savoir davantage !



Caroline GROSSO-DELAVENAY
06 82 13 87 69
caroline.grosso-delavenay@ozanam.eu

